

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

*Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2020)*

Date de la convocation :
Le 26 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Séance du 4 mai 2021

Le quatre mai deux mille vingt-et-un à dix-huit heures, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Brigitte DUPUIS, Présidente.

Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Fabien HOUZÉ, Sylvie GANNE, Vice-Présidents.

Jean-Claude BAGLAN, Jocelyne PETAY, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Isabelle SÉNÉCHAL, Jérémie DANTON, Chantal GONAZALEZ-BOURGES,

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Étaient absents excusés :

Alain DROUET donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Gino GOMMÉ donne pouvoir à Marc LEPRINCE, Jocelyne DEFEINGS, Véronique BERGER, Caroline DOARÉ, Béatrice VERWAERDE.

Était présent à voix non délibératoire :

Benoît POUTEAU

Monsieur Patrice POTTIER a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2021-005

Objet : Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il est nécessaire de renforcer ponctuellement les services pour réaliser des travaux administratifs, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps complet pour une durée de 6 mois sur le grade d'adjoint administratif,

Considérant la réussite à l'examen professionnel de rédacteur principal de 2^{ème} classe pour 2 agents dont les missions correspondent aux caractéristiques du cadre d'emploi, il est proposé de créer les postes permettant de proposer leur avancement de grade par promotion interne pour l'année 2021,

Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** un emploi non permanent à temps complet pour accroissement d'activité relevant du grade d'adjoint administratif pour effectuer des missions administratives pour une durée de 6 mois,
- **CRÉE** deux emplois de rédacteur principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet,
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou un Vice-président, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Fait à Château-Renault le 6 mai 2021

La Présidente
Brigitte DUPUIS

